

Ramellet



SAINT
Jean-Baptiste
COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

CENTRE VILLE DE PERPIGNAN
BULLETIN PAROISSIAL • DECEMBRE 2022 • n°135

IL VIENT LE ROI DE PAIX



- ◆ **LE MOT
DU CURÉ**
- ◆ **A L'ÉCOLE
DE LA FOI**
- ◆ **QUESTION
D'ACTUALITÉ**
- ◆ **VISAGE
D'ÉGLISE**
- ◆ **CULTURE**
- ◆ **GOIGS ET
TRADITION**
- ◆ **ÉCHO DU
PARVIS**
- ◆ **ACTUALITÉS**
- ◆ **AGENDA**
- ◆ **VIE DES
FAMILLES**



Il vient, le Roi de Paix

« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière ; et sur les habitants du pays de l'ombre, une lumière a resplendi. Tu as prodigué la joie, tu as fait grandir l'allégresse : ils se réjouissent devant toi, comme on se réjouit de la moisson, comme on exulte au partage du butin. Car le joug qui pesait sur lui, la barre qui meurtrissait son épaule, le bâton du tyran, tu les as brisés comme au jour de Madiane. Et les bottes qui frappaient le sol, et les manteaux couverts de sang, les voilà tous brûlés : le feu les a dévorés. Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné ! Sur son épaule est le signe du pouvoir ; son nom est proclamé : « Conseiller-merveilleux, Dieu-Fort, Père-à-jamais, Prince-de-la-Paix ». (Is 9, 1-5)

"Christ en majesté; une paix profonde émane de cette sculpture du XIII^es. Portail méridional de l'église Saint Jean-le-Vieux. "

La prophétie d'Isaïe qui nous sera lue dans la nuit de Noël fait le constat de la douleur du monde et de la réponse apportée par Celui qui est appelé « Prince de la Paix ». Nous faisons le constat de la nécessité de ce règne de paix en mesurant que la douleur du monde n'est pas limitée à l'Ancien Testament.

La proximité du bruit des armes, les tensions sociales, ou encore les concurrences de personnes bouleversent cette forme de confort cotonneux dans lequel il nous semblait

pouvoir vivre sereinement. Nous prenons conscience que la paix n'est pas une simple non-belligérance entre les nations, les personnes, ni ce qui garantit notre tranquillité.

L'inquiétude, le désarroi, le tourment s'emparent aussi de l'être, de l'âme, quand sont reniés les fondements de la conscience. Au fil des décennies, en effet, d'autres combats, portant atteinte à la vie ont pris de l'importance et diverses capitulations silencieuses ont laissé place au règne d'un relativisme qui conduit à une inver-

sion des valeurs. A ce sujet, le Pape François, dans *l'encyclique Fratelli tutti*, rappelle que « *le relativisme n'est pas une solution. Sous le couvert d'une prétendue tolérance, il finit par permettre que les valeurs morales soient interprétées par les puissants selon les conventions du moment.* » (N. 206)

Si nous relisons les dernières décennies, combien de débats successifs ont peu à peu permis au Mal de s'immiscer dans la vie des hommes jusqu'à parfois être considéré non plus comme tolérable, ni même acceptable,

mais comme désirable ! A tel point que des lois sont proposées pour interdire de s'opposer à ce qui est un mal objectif et grave, sous prétexte de laisser en paix ceux qui le commettent ou qui y collaborent...

A tolérer l'intolérable, on a muselé les consciences.

La Paix véritable veut servir chaque personne, afin de lui permettre de vivre harmonieusement selon notre nature humaine. C'est en cela que le Fils de Dieu, qui vient prendre chair de notre chair, apporte la Paix.

Certes, le mystère de l'Incarnation nous rappelle la belle réalité de l'homme placé au cœur de la Création comme image et ressemblance de Dieu ; mais cette image et cette ressemblance ont été souillées et perverties par le péché. **C'est pourquoi il a fallu que Dieu vienne lui-même revêtir notre humanité afin de lui rendre sa dignité originelle.**

Pourtant, nombreux sont ceux qui viendront en toute bonne conscience s'extasier devant l'Enfant de la Crèche, mais qui ne se soucient pas de l'enfant avorté, parce que celui-là ne compte pas à leurs yeux. Pourtant, ce sont quasiment 225 000 enfants qui ne voient pas le jour en France chaque année ! Nombreux encore sont ceux qui viendront admirer la Sainte Famille de Marie et Jo-

seph, s'étonnant encore de cette force qui leur permet de vivre une si belle union et de se donner totalement à la volonté de Dieu en servant la Vie du divin Fils, mais qui acceptent que la famille, cellule fondamentale de la société, soit malmenée et que le mariage n'en soit plus le socle... Et les questions restent encore nombreuses alors que nous assistons à un débat sur la fin de vie dont les conclusions sont quasiment certaines, avant même qu'il ait commencé, et que la vie de l'homme est mise en péril depuis son début jusqu'à son terme par des décisions et des lois qui visent plus à servir une recherche économique ou égoïste que le Bien et la Vie.

La conscience profonde de l'homme ne peut pas être totalement rendue silencieuse, parce que le mal présent empêchera toujours l'âme d'être en paix. Il y a là une question de Justice et de Paix qui nous rappelle ce que Jésus nous dit : *« Ce que vous faites aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait »* (Mt 25, 40).

Le Roi de la Paix vient précisément pour cela : Il se fait petit, vulnérable et fragile avec ceux qui le sont aussi. Et c'est ainsi que, au cœur de notre société blessée par l'individualisme, nous appelons ce Roi de Paix qui, par son Incarnation, vient rejoindre l'Homme

dans ses fragilités les plus profondes, afin de révéler sa dignité originelle.

Le sentiment d'impuissance qui conduit beaucoup de personnes à envisager que, dans telle ou telle condition, nous pourrions admettre des solutions irrémédiables nous oblige à rechercher comment, au contraire, nous pouvons apaiser les souffrances et accompagner les personnes démunies.

A l'heure des résolutions de début d'année, peut-être pourrions nous décider que nous ne devons pas, par un silence coupable, laisser le mal se faire, mais invoquer au contraire le Roi de Paix pour que nous sachions, justement, nous rappeler qu'en prenant notre chair, Il a voulu que tout homme ait la vie, et qu'il l'ait en abondance ! (Cf Jn 10, 10)

Abbé Benoît De Roeck

plupart du temps, très concrètement au service de ses concitoyens. Il intervient essentiellement sur des scènes de crise (et parfois de crime), c'est-à-dire lorsque survient une situation de tension, de violence, de détresse, une situation qui sort de la normalité : un accident de circulation avec des blessés, un cambriolage, des violences au cœur d'un foyer, une découverte de cadavre, une disparition inquiétante d'une personne vulnérable (mineur, personne âgée ou déficiente), une escroquerie, un incendie pour lequel il faut appuyer les pompiers dans leur manœuvre et en rechercher l'origine, une rixe sur la voie publique...

Dans ces situations qui constituent la grande majorité des occasions de ses interventions, le sens de son action s'impose, la finalité est évidente : il s'agit de rétablir l'ordre, ce qui signifie rétablir la paix qui a été troublée. **Il s'agit de faire en sorte que la situation anormale prenne fin au plus vite pour que la vie normale reprenne son cours, que la paix règne à nouveau.** Cela signifie qu'il doit se porter d'abord au secours des victimes, rassurer les personnes inquiètes, apporter une solution ou une raison d'espérer aux personnes en détresse.

Cette finalité est également évidente lorsqu'il enquête, parce qu'il s'agit de protéger les victimes, d'interpeller les auteurs pour les remettre à la justice en accumulant suffisamment d'éléments matériels, factuels, probants, pour que le ma-

gistrat puisse se faire une idée juste de l'ampleur du préjudice pour les victimes ou la société et apporte la réponse pénale adaptée. Il y a en général peu de débat quant à la légitimité de l'action du gendarme face aux individus qui commettent ce type d'infractions. Il est admis que chacun doit répondre de ses actes, réparer le tort commis dans une logique de responsabilité propre à l'être humain dans toute société civilisée.

Le premier glissement (sur la légitimité de l'action des forces de l'ordre) s'opère en général à ce stade. Les débats portent alors sur la nature, la proportionnalité, l'utilité de la peine, mais ces débats ne concernent alors plus directement l'action du gendarme. Ils traitent des lois et des peines, donc de la justice. Le rapport à l'action du gendarme n'est qu'indirecte puisque celui-ci n'est qu'auxiliaire de justice dans ses missions de police judiciaire.

Quoiqu'indirect, ce rapport peut suffire à se poser la question de l'utilité de l'action du gendarme, si on la considère au regard de la finalité effective et non plus seulement théorique. Les débats sur ces thèmes sont ceux d'une société démocratique qui tend vers toujours plus de respect de la dignité de la personne humaine mais sent dans le même temps croître le niveau d'insécurité ou en a le sentiment. Plus de sécurité, mais à quel prix ? Plus de sauvegarde des libertés individuelles et de la dignité, mais jusqu'à quel niveau...et à quel prix ?

D'autres débats peuvent surgir sur la légitimité du comment et non plus du pourquoi : celle du mode d'action de l'État (confinement, passe sanitaire, interdiction de manifestation...), ou d'un emploi de la force jugé inapproprié ou disproportionné. Ils ouvriront nécessairement un débat sur l'action du bras armé de cet État, seul détenteur de la « violence légitime ».

Le lien qui s'établit, au travers de toutes ces questions qui surgissent régulièrement dans notre société, entre paix et justice, est patent. **On perçoit cette nécessité d'une justice équilibrée, qui place chacun face à ses responsabilités et face aux lois de la communauté.** On perçoit également le bien-fondé de la remarque de Pascal : « *la justice sans la force est impuissante* ». On perçoit la nécessité d'une formation morale exigeante pour ceux qui sont détenteurs d'une parcelle du pouvoir de l'État. Et aussi la nécessité d'une introspection régulière de chaque agent de l'État pour continuer d'agir selon sa conscience, conscience éclairée par la doctrine et la Loi naturelle.

A.G.

La vacance épiscopale : collège des consultants et administrateur diocésain



Collège des consultants.

Dans les premiers temps de l'Église, quand un siège épiscopal était vacant, le presbytérium assurait l'intérim. Puis, au Moyen-Âge, ce fut le chapitre cathédral qui exerça cette charge. Pour éviter les abus, le concile de Trente, au XVI^{ème} siècle demanda l'élection par le chapitre d'un vicaire capitulaire dans les huit jours après la mort de l'évêque. Il en fut ainsi jusqu'au code de droit canonique de 1983 qui prévoit désormais que le diocèse soit gouverné par un administrateur diocésain.

Lorsque l'Évêque diocésain est transféré à un autre siège épiscopal, le diocèse d'où il vient devient vacant, non pas au moment où son transfert est annoncé publiquement, mais au moment où il prend possession canonique de son nouveau diocèse. Ainsi, le siège de Perpignan est-il vacant depuis le 23 octobre, jour de l'installation de Mgr Turini sur le siège métropolitain de Montpellier. En l'absence d'évêque auxiliaire, le gouvernement échoit alors au collège des consultants qui sans tarder désigne par vote l'administrateur diocésain dans les huit jours qui suivent la va-

cance effective du siège épiscopal. C'est le cas de notre diocèse où le 24 octobre dernier, les 6 consultants ont élu l'abbé Marc Justafre administrateur diocésain.

Qu'est-ce que le collège des consultants ? Celui-ci est une émanation du Conseil presbytéral. Selon le droit, l'évêque doit gouverner le diocèse avec l'aide du Conseil presbytéral. Etant donné que celui-ci cesse ses fonctions avec la vacance du siège, le droit prévoit que le Collège des Consultants, lui, poursuit sa tâche. Ses membres sont nommés pour cinq ans, sont désignés librement par l'évêque et choisis parmi les membres du Conseil presbytéral. Ce conseil est constitué pour moitié de membres de droit (vicaires généraux et évêques, doyens, membres nommés par l'évêque) et pour moitié de membres élus par les prêtres (par doyenné ou par collège). Chargé d'élire le prêtre qui administrera le diocèse jusqu'à l'installation du prochain évêque nommé par le Siège apostolique, c'est lui qui reconnaîtra officiellement le nouvel évêque sur présentation de la lettre de nomination du pape.



La stabilité du gouvernement de l'Église diocésaine est assurée par la permanence de certains organes de gouvernement. Outre le collège des consultants, les services administratifs gardent leur personnel : chancelier, économiste diocésain. Il en est de même pour les services judiciaires. En revanche, les charges qui dérivent directement de l'autorité de l'évêque disparaissent : vicaire général en tant qu'adjoint de l'évêque, et conseils de l'évêque (Conseil presbytéral et conseil diocésain de pastorale qui seront convoqués ultérieurement par le nouvel évêque).

Le principe de cette période transitoire est qu'aucune innovation ne doit être faite : « *Sede vacante nihil innovetur* » (c.428 §1). Ce principe s'applique tant à l'administrateur diocésain qu'à l'administrateur apostolique (nom donné dans le cas où le pape fait le choix de nommer lui-même l'admini-

nistrateur). Le diocèse doit être administré dans la continuité et avec prudence, pour permettre au nouvel évêque d'exercer pleinement sa mission à son arrivée. L'administrateur gère donc les affaires courantes. Bien sûr, on ne peut éviter des changements dus aux nécessités de la vie, mais ils doivent être mineurs, le nouvel évêque devant trouver, en quelque sorte, son diocèse dans l'état tel qu'il était au départ de son prédécesseur.

L'administrateur diocésain doit être prêtre et avoir plus de 35 ans. Le code précise qu'il doit être remarquable par sa doctrine et sa prudence. Il ne peut cumuler cette fonction avec celle d'économiste diocésain. Si c'était le cas il devrait laisser sa charge d'économiste. Il doit gouverner le diocèse avec l'aide du Collège des Consultants. D'une manière générale, l'administrateur est tenu aux mêmes obligations que l'évêque diocésain : résider dans le diocèse et appliquer la messe pour le peuple. A noter qu'au cours de la célébration eucharistique, la mention de l'évêque est omise et l'administrateur n'est pas cité. Il a prati-



L'évêché de Perpignan.

quement les pouvoirs exécutifs de l'évêque, sauf ceux qui excèdent la simple administration du diocèse. Il peut appeler aux ordres et instituer au lectorat et à l'acolytat ; il demande le cas échéant à un évêque de procéder à l'ordination. Tout comme un évêque, il administre un diocèse, est convoqué aux réunions des évêques de France ou de la province ecclésiastique, il donne le sacrement de confirmation, donne toutes les dispenses et partage de plein droit l'assemblée des évêques où il vote.

Les fonctions de notre administrateur diocésain cesseront lors de la prise de possession canonique du siège d'Elne-Perpignan par notre futur évêque. La nomination de ce dernier est un processus qui prend du temps : elle est d'abord précédée d'une consultation suscitée par la Nonciature Apostolique en France. Cette consultation présente deux dimensions : le profil de pasteur que demande le diocèse, mais aussi le profil du diocèse lui-même. Elle est envoyée à des évêques, des prêtres mais aussi des fidèles laïcs. Suite à l'enquête, trois noms (*la terna*) seront choisis et transmis à Rome, qui tranchera et proposera la mission à l'intéressé. En cas d'acceptation, la nomination sera alors rendue publique. Dans les deux mois qui suivront, c'est Mgr Turini, comme archevêque métropolitain, qui viendra installer son successeur sur le siège d'Elne-Perpignan.



Jean-Jacques Mora, Commissaire de quartier : une mission au service de la paix

Jean-Jacques Mora, notaire à la retraite, a été désigné commissaire de quartier par le maire de Perpignan à l'automne 2022. Son rôle ? Être un relais auprès de la population. Une mission au service de la paix sociale dans les quartiers de la Ville que J.J. Mora assume en lien avec sa foi chrétienne.



un trésorier, et des membres répartis dans les quartiers de Perpignan, soit environ une trentaine de personnes qui sont choisies dans la société civile avec des compétences diverses et variées.

Le nom est dérivé des commissaires de police du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle dans les grandes villes de France.

Le président des commissaires est le maire de ville, dénommé Grand Maître.

Vous précisez que votre rôle est de faire régner la justice. Mais quelle est le contenu de celle-ci ? Comment définiriez-vous celle-ci en quelques mots ?

Le rôle du commissaire de quartier est de signaler au Président, en relation avec le maire, les

souhaits et les besoins de la population en matière d'urbanisme, de voirie, de réseau aériens et souterrains, d'hygiène, d'éclairage public, d'espaces verts, de nuisances diverses et variées. Il joue un rôle important de communication dans la population puisque réparti ainsi dans toute la ville. Son rôle est de faire régner la paix sociale de chaque quartier, il n'est que le témoin dans la cité, n'a aucun pouvoir de police ni de répression, il se contente d'informer du fonctionnement dans son quartier.

Votre mission prend appui sur le réseau de surveillance de la ville (360 caméras). Y a-t-il vraiment la place pour de l'humain (et donc pour vous) dans un tel système ? En quoi cela renforce votre mission ?

Qu'est-ce qu'un commissaire de quartier ? Et pourquoi ce nom un peu sévère ?

Que sont les commissaires de quartier ? ils sont l'héritage de l'Ancien Régime. C'est une association sous les règles de 1901, avec un Président, un secrétaire,

Notre mission ne dépend pas des caméras de surveillance auxquelles nous n'avons pas accès, cela est réservé à un service particulier de la police municipale qui centralise toutes les informations qui sont données à la police nationale qui, elle seule, a tout pouvoir d'instruction, de poursuites et de sanctions en cas de problèmes graves.

Quels sont vos rapports avec les forces de l'ordre ? Avec la population ? Etes-vous considéré comme un simple relais de celles-ci ou êtes-vous plus proche d'un médiateur ?

Nous avons des relations privilégiées avec la police municipale, mais nous ne détenons aucun pouvoir, nous sommes des relais.

Notre intervention se passe de deux manières : d'une part, par les requêtes de la population et d'autre part, de notre propre initiative.

Pour vous donner quelques exemples des problèmes soulevés ces derniers mois : nous avons résolu le problème du terrain vague situé à l'angle des rues Bartissol et Jeanne d'Arc, véritable verrue en plein centre-ville historique. Grâce à mon intervention, les poubelles ont été déplacées et la palissade en fer démontée. Aujourd'hui, un projet d'urbanisation est en cours.

Autre exemple : sur la place située devant le Castillet, des groupes de jeunes venaient des quartiers chauds de Perpignan et troublaient la clientèle du Carre-

four City installé sur cette place. Après mon intervention auprès de la police municipale, des rondes sont faites tous les jours ainsi que par la police nationale.

Des personnes m'appellent aussi pour des voitures mal garées, pour la propreté des trottoirs, des arrêts de bus qui ne sont plus desservis avec les travaux en ville, etc...

Votre expérience, votre foi sont-elles des atouts dans votre mission ?

Ma foi m'a toujours aidé professionnellement, car j'ai eu toute ma vie affaire à des problèmes familiaux découlant des problèmes sociaux et à les résoudre le mieux possible puisque je devais appliquer la loi, ayant prêté serment pour devenir notaire. C'est pourquoi j'ai accepté sans problème ce rôle de commissaire de quartier.

En quoi croire en Dieu et vouloir œuvrer pour la paix sont-ils utiles en pratique dans vos missions ? Voyez-vous les effets de vos convictions sur le terrain ?

La mission de tout homme est d'œuvrer pour la paix, d'autant plus pour un chrétien. Notre rôle est désormais, de plus en plus, d'éviter les conflits car la société dans laquelle nous vivons est en grande difficulté, perte de repères, violence en tout genre, dans les familles ou ce qu'il en reste, dans la société.

De plus en plus de monde se trouve dans la misère, sans abri. Un fossé entre les riches et les pauvres se creuse lamentablement...

Le rôle du commissaire est bien évidemment d'être attentif partout et sur tout ce qui se passe dans son quartier. Il y a des quartiers plus sensibles que d'autres (trafic de drogue, migrants, prostitution, économie parallèle). Je suis privilégié car le centre historique de Perpignan est relativement sûr, mais on n'est à l'abri de rien car nous sommes entourés de quartiers sensibles.

Quelles sont, selon vous, les qualités à réunir d'un commissaire de quartier idéal ?

Désormais à la retraite, de par ma formation et le fait d'être chrétien, cela me permet d'être à l'écoute et d'éviter les troubles plus graves. Quant aux qualités requises pour être commissaire de quartier, il faut être disponible, à l'écoute, anticiper les conflits de tous ordres qui peuvent survenir. Il faut avoir du recul par rapport à l'analyse des problèmes et réactif ; en un mot s'aider de la lumière que le Christ nous donne afin de la partager avec le plus grand nombre.

Marine Bruère

Installation de la cloche de la Paix

Ce mois de novembre a vu la concrétisation d'un projet hautement symbolique. L'installation de la cloche de la Paix dans le clocheton maçonné en façade de notre cathédrale. Cette réalisation riche de sens et de symbole a été impulsée et portée par l'association des Amis du carillon de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Perpignan. Elle marque désormais par sa présence et son tintement l'allégorie d'une plus grande fraternité entre les peuples.

La fonte a été confiée à l'entreprise Voegelé de Strasbourg, successeur de la fonderie Bollée qui a réalisé en 1878 le grand carillon historique de la cathédrale de Perpignan. La cloche s'appelle Jean-Baptiste en référence au patron protecteur de la ville. D'un diamètre de 0,60 mètre, d'un poids de 92 kilogrammes, sonnante la note Fa#4, elle est de profil gothique en référence aux cloches civiles

(1418) de la tour de l'horloge de la cathédrale.

Sur la robe d'airain figurent les inscriptions et symboles suivants :

- La devise, le drapeau et la Marianne de la République ;
- Le blason de la ville de Perpignan, sur lequel figure Saint-Jean-Baptiste ;
- Une évocation du mémorial de la Grande Guerre à la mémoire des perpignanis morts pour la France ;
- Les armoiries de Monseigneur Norbert Turini, Evêque de Perpignan-Elne ;
- Le logotype de l'association des Amis du carillon de la cathédrale.

« *La paix est un état qui ne s'apprend pas. Il se transmet parfois au-delà des mots, imperceptiblement lorsqu'on approche un être qui la vit, qui a déjà fleuri en elle.* » Ainsi, la marraine, Pauline Letoret est donc une jeune porte-drapeaux du Souvenir Français. Quant au



parrain, il s'agit de Louis Ausseil (1929-2019), ancien carillonneur de la cathédrale. Leurs noms figurent sur la cloche de la Paix.

Actuellement, l'association des Amis du carillon est en lien avec Madame Véronique Cottenceau, chargée de communication et du mécénat à la DRAC Occitanie, pour officialiser la réalisation de ce projet. Il est important de souligner le partenariat Etat/Mécénat et de remercier tous nos donateurs : particuliers, Lion's club et Co-baty.

Laurent Pie

Président des Amis du carillon de la cathédrale de Perpignan

Financement du projet :

Fonte de la cloche : Fonderie André Voegelé / Financement de quêtes et de dons	2.528,20 € €
Installation de la cloche : Azur carillon électronique Provence / Financement de quêtes et de dons	6.148,80 € €
Restauration du clocheton : Etablissements Rodrigues Bizeul / Financement CRMH / DRAC Occitanie	25.971,00 € €
Coût total :	34.648,00 € €



“Pessebres vivents”

Le 24 octobre 1972, il y a donc 50 ans, était fondée l'association de L'Estudiantine d'Ille.

Chœur mixte accompagné d'un orchestre à plectres (Mandolines et guitares), la base du répertoire musical, à cette époque, était assez éclectique. Les chants étaient principalement en catalan mais une partie du répertoire se composait de chants en français ainsi que de chants sacrés.

La chorale de L'Estudiantine et l'orchestre de Mandolines ont alors développé des activités d'échanges entre Chœur et Orchestre, par le biais des Fédérations musicales du Midi et la Confédération musicale de France, pendant près de 30 ans.

Les prestations hors du département furent nombreuses (Melun, Bourg-en-Bresse...)

tout comme les rencontres dans le département. Dans les années 90, sous la Direction de Jordi Barre, l'association avait accueilli l'orchestre de Mandolines de Toulouse qui s'était produit en l'église Saint Etienne d'Ille sur Têt pour le plaisir de tous.

Malheureusement, les musiciens prenant de l'âge et la relève étant difficile à convaincre, l'activité d'orchestre à plectres cessa définitivement en 2015.

Pour autant, l'Estudiantine conserve toujours son activité Chorale et, en particulier, l'organisation de « *Pessebres Vivents* », spectacles de crèches vivantes, pendant le temps de l'Avent. La Pastorale du Chanoine Bonafont, que nous présentons chaque année, fut écrite en 1925, « *per l'aspartinar del Patronatge d'Illa* » (pour le goûter du patronage d'Ille).

Cette fresque de la Nativité était interprétée par les enfants du catéchisme de la paroisse, presque une centaine à l'époque, avec huit noëls traditionnels catalans.

Cette pastorale a la particularité de suivre scrupuleusement les Evangiles, faisant par exemple apparaître la colère d'Hérode à l'annonce de la naissance de l'Enfant Jésus.

Ces représentations de la Nativité durent s'interrompre dans les années 60, faute de volonté d'organisation et par manque de participants.

L'Estudiantine, sous l'impulsion de Jordi Barre, décida de reprendre en 1985, ces représentations. Depuis lors, forts d'une quarantaine de chanteurs et comédiens, nous nous efforçons de faire perdurer cette tradition qui remonte à Saint François d'Assise. Bien évidemment, ce *Pessebre Vivent* a évolué, avec l'ajout de nouveaux chants et un travail de mise en scène.

L'Estudiantine se produit dans tout le diocèse de Perpignan, pour le plus grand plaisir de tous, tout au long du mois de décembre et jusqu'à l'Épiphanie.

A l'heure actuelle, nous sommes les derniers en Roussillon, à faire perdurer cette tradition populaire, qui permet de démocratiser en chanson, la Nativité.

Julien Selva

La boutique « Fleurs de France »



S'il est un phénomène qui se moque des mouvements de mode, c'est bien celui des santons ! Et dans la boutique Fleurs de France située à l'angle de la rue Mailly et de la rue de l'Ange, on en connaît un rayon en la matière.

Pensez, c'est en 1947 que Marie-Thérèse crée le magasin avec son créneau particulier : les articles funéraires, les articles religieux, les bougies, les encens et... les santons.

Et sur ce dernier sujet, son petit-fils Jean-Luc, derrière les comptoirs depuis un bon bout de temps, est intarissable : « *Les santons sont des figurines en argile cuite peintes à la main, c'est une production artisanale, chaque pièce est unique. Il y a plus de 100 modèles dans trois tailles princi-*

pales et de nombreux accessoires de décor ».

Il faut faire la crèche le premier dimanche de l'Avent et la garder jusqu'à la Chandeleur, installer l'étable, qui abritera la Nativité.

On peut choisir de garder l'essentiel : la Sainte Famille, les anges et les bergers en attendant l'arrivée des Rois Mages.

Mais on peut aussi installer l'étable dans un paysage familier de plaines et de collines façonné avec du papier rocher, puis le garnir de mousse, de lichen, de morceaux de liège etc. On peut rajouter un moulin, un puits, un pigeonnier, une fontaine, un ruisseau, un pont... Tous ces petits détails qui évoquent la vie de la Provence du XIX^e siècle où les santons sont nés.

Dans ce décor on place la sainte famille, l'ange souffleur *boufarèu*, le ravi « ébahi et joyeux de la naissance de Jésus », les bergers avec leurs moutons « c'est à eux que l'ange est venu annoncer la naissance du sauveur », les rois mages « qui ont vu l'étoile et l'ont suivie » et tout le petit monde des santons qui apportent chacun un présent à Jésus.

Si les articles funéraires, les statues ou les peintures de saints sont toujours d'actualité, les vitrines du magasin suivent le calendrier liturgique. Lors de la Semaine Sainte, les figurines de Noël se muent en « *Caparutxos* » rouges ou noirs, la Toussaint voit fleurir les fleurs en céramique et durant les mois de Mai ou Juin les petits communiant sourient en processions.. Plus rare : on trouve toujours aux Fleurs de France les images de « communion » que l'on peut faire imprimer, souvenirs qui rappellent les promesses...

Alors, si vous souhaitez créer votre crèche avec des santons de Provence, ou, au printemps choisir des images, Jean-Luc et son épouse Pascale sont là pour répondre à toutes vos questions.

Jean-Luc Cambacédès



L'Ordre du Saint-Sépulchre en partenariat avec les Franciscains de Terre Sainte présentent à la cathédrale de Perpignan :

L'exposition « Pèlerin au Saint-Sépulchre ».



Eglise du Saint Sépulchre Jérusalem.

« De grand matin, le premier jour de la semaine, elles se rendent au tombeau dès le lever du soleil » (Marc 16,2). A

"Pénétrer dans le jardin de la Résurrection au matin de Pâques ? Nous aurions tous voulu être aux côtés de Marie-Madeleine ! A quoi ressemblait

le Tombeau du Christ ? Quand la basilique du Saint Sépulchre a-t-elle été érigée ? Qui l'habite aujourd'hui ? Qui en prend soin ? Terre Sainte Magazine, revue des franciscains de Terre Sainte, en partenariat avec l'Ordre du Saint-Sépulchre en France vous invite à devenir « Pèlerin au Saint-Sépulchre ». Ne manquez pas cette exposition présentée dans notre église ».

Sur les pas de Marie-Madeleine, cette remarquable exposition nous invite en 15 panneaux aussi bien illustrés que clairement renseignés à découvrir, à contempler le tombeau...

Voici un extrait du texte de l'un des panneaux...

« Les études réalisées à la faveur des travaux de restauration

de l'édicule en 2016, ont révélé que des parties non négligeables des murs sud et nord étaient encore debout. Mais surtout, le 26 octobre 2016 au soir, la dalle de marbre qui protège le lit funéraire a été déplacée permettant à quelques privilégiés de voir la banquette sur laquelle le corps de Jésus avait été déposé, ainsi qu'une autre dalle de marbre de couleur grise qui aurait été posée dès le IV^e siècle. Bien que l'édicule actuel soit composé de deux chambres, il n'y en aurait qu'une seule à l'origine. Dans l'antichambre, appelée Chapelle de l'ange, un piédestal expose un fragment de la pierre qui scella le tombeau. »

Source : Documentation Dossier : Terre Sainte(Franciscains) et Ordre du Saint Sépulchre. France

S.O.

Sainte Eulalie et Sainte Julie

La légende les associée et en fait des amies... Peut-être...

L'Histoire permet ces rapprochements : Eulalie et Julie sont deux très jeunes filles, 13 ans, à peine sorties de l'enfance...

Toutes deux vivaient dans l'Espagne du IV^{ème} siècle, sous la domination romaine de l'empereur Maximien et perdirent la vie durant les persécutions de Dioclétien, toutes deux en l'an 304, très probablement le 10 Décembre. Toutes deux avec le même courage, au nom de leur foi.

Le martyr d'Eulalie citée par Saint Agustin, nous est parvenu dans un long poème du poète Prudence qui raconte qu'à travers les flammes du bûcher qui dévorait la jeune fille, on vit, de sa bouche, s'échapper une blanche colombe.

Julie donna sa vie, elle aussi, par fidélité au Christ.

Étaient-elle amies ? **A vérité bien plus, elles étaient sœurs en Christ** et, à ce titre, leurs reliques reçoivent en la cathédrale de Perpignan la même vénération.

(Source Nominis)
S.O.



Retable Chapelle Ste Eulalie et Ste Julie Cathédrale

Les crèches au Brésil

Au Moyen-Âge, un soir de Noël, François d'Assise, eut l'idée de réaliser une représentation du lieu où Jésus est né et de réunir autour de la Sainte Famille, hommes et animaux qui vivaient dans l'étable. La tradition s'est répandue au Brésil au XVII^{ème} siècle, à l'initiative du religieux portugais Gaspar de Santo Agostinho qui a installé une crèche à Olinda, une ville du littoral Est, dans l'État du Pernambouc. Olinda est l'une des plus vieilles cités brésiliennes, fondée en 1535 par le portugais Duarte Coelho. Elle se situe face à l'actuelle capitale de l'État, Recife.



De nos jours, presque toutes les familles catholiques installent leur crèche à l'approche de Noël. Mais le Brésil est un pays immense et chaque région donne à son « precepio » l'image de sa culture. On en trouve plusieurs modèles aujourd'hui, il existe des crèches de toutes tailles, formes et matières- en argile, bois, porcelaine, coquilles de noix de coco, pignons de pin, perles, sable, cosses de maïs, os, tissu, fer, brique. Chaque maison orne sa crèche à sa manière, transmettant de génération en génération, l'acte si symbolique qui marque notre attente de la venue de l'Enfant Dieu.

Perle, Sœur Pauvre de Jésus

DENIER DE L'ÉGLISE Centre Ville
51663.18 € pour 174 donateurs, merci

- **Secrétariat de M. l'Archiprêtre**
 Maryvonne Clouvel : secretariat.archipretre@gmail.com
 Tél. 06 23 73 49 78
- **Secrétariat de la cathédrale**
 Gérard Moret (Régie) : secretariat@cathedraleperpignan.fr
 Sophie Villacèque (Actes de catholicité) :
 secretariatcathedraleperpignan@hotmail.fr
- Adresse postale :**
 6, rue du Bastion Saint-Dominique 66000 Perpignan
- Permanence d'accueil :** du lundi au vendredi de 10h à 11h45
 et de 15h00 à 17h00 et le samedi de 10h à 11h45
 Tél. 04 68 51 33 72
- **Baptêmes des petits enfants**
 David et Marie Pierre AZE - Tél. 06 87 21 81 62
 baptemescathedraleperpignan@gmail.com
- **Mariages :** secrétariat de M. l'Archiprêtre
- **Obsèques :** Abbé Charles-Henri Le Sénéchal
 Tél. 06 32 86 77 34 - charliab2@hotmail.fr
- **Concerts et manifestations culturelles**
 secretariat@cathedraleperpignan.fr
- Site internet :** www.cathedraleperpignan.fr

MESSES DOMINICALES

Cathédrale

8h - 9h30 messe grégorienne
 11h - 18h30

St-Jacques	9h30
Notre-Dame La Réal	10h30
St-Matthieu	17h (samedi)
forme extraordinaire	10h30
Ste-Thérèse	18h (samedi)
St Joseph	11h

CONFESSIONS

Cathédrale :

Mercredi 17h à 18h
 Vendredi 17h à 18h
 Samedi 16h à 18h
 Et tous les Jours
 après la messe ou sur RV.

MESSES EN SEMAINE

Cathédrale :

de Lundi à Samedi : 8h
 précédées des Laudes à 7h40
 Le Mercredi : 8h

ND la Réal :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 18h30 et vêpres à 18h10
 Samedi : à 11h

Ste Thérèse : Mercredi à 17h
St Jacques : Vendredi à 9h30
St Joseph : Mercredi à 17h30

Le Ramellet

(prononcer : ramoeillet),

traditionnel petit bouquet de la Saint Jean, est fait de plantes cueillies à l'aurore du solstice d'été ; béni par le prêtre, il est gardé dans les foyers pendant une année.



Prochain numéro de Ramellet
le 18 Décembre 2022

Ste Thérèse



Ramellet

6 rue du Bastion Saint Dominique
66000 PERPIGNAN Centre ville
Bulletin Catholique Mensuel Gratuit

Directeur de Publication :

Abbé Benoit De Roeck

Secrétaire de Rédaction :

Suzanne Olivé

Assistant : Philippe Duplan

Rédaction :

Abbé B De Roeck, A.G., Abbé Christophe Lefebvre, Marine Bruère, Laurent Pie, Julien Selva, Jean-Luc Cambacères, Suzanne Olivé.

Crédits photos : Communauté de paroisses St Jean-Baptiste, Service Communication diocèse, J-Jacques Mora, J. Selva, JL Cambacères, N.Roux.

Imprimerie du Mas

Tirage : 800 exemplaires



Conférence
Aymat Catafau

Visite de la cathédrale par
les familles ukrainiennes de
la bibliothèque



In memoriam Jacques III
de Majorque .+ Lluçmajor
25/10/1349

Travaux
de restauration :
Échafaudages
dans la
cathédrale

